

L'égalité, le combat d'une vie pour ces élues

GRÈVE DES FEMMES Que cela soit à l'échelon communal, cantonal ou fédéral, elles se battent depuis des années pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Les évolutions, elles, restent lentes.

PAR MARIE-CHRISTINE.FERT@LACOTE.CH



La parité, un équilibre difficile à atteindre qui a toujours marqué l'activité d'Isabelle Moret (à g.), Fabienne Freymond Cantone (au centre) et Nuria Gorrite (à dr.). ARCHIVES SAMUEL FROMHOLD ET SIGFREDO HARO

Le constat est signé du bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes: «La parentalité exerce une influence notable sur la participation des femmes au marché du travail: des chiffres de 2017 montrent que près de deux tiers des mères travaillent à temps partiel contre 9% des pères. Le travail à temps partiel entraîne une diminution du niveau de revenu, de plus faibles possibilités d'avancement professionnel et une réduction de la couverture sociale.»

Une analyse qui conforte les organisatrices de la grève du 14 juin dans leurs revendications. Deux décennies après

l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité, elles dénoncent un système économique qu'elles estiment trop inégalitaire et trop contraignant. L'économiste politique nyonnaise Lynn Mackenzie évoque un «éléphant transparent» qui oblige les femmes à faire des circonvolutions pour concilier vie familiale et professionnelle et s'adapter aux contraintes d'une société définie par des codes masculins.

Une mesure fondamentale

«Les évolutions sont lentes et il convient de ne pas lâcher nos efforts», commente la conseillère d'Etat PLR Jacqueline

de Quattro en préfaçant le document 2018 du bureau cantonal sur l'égalité. Travail, chômage, violences domestiques, il balaye de nombreux sujets de société. Et bien entendu la question des revenus. En 2016, dans le secteur privé vaudois, le salaire mensuel médian des femmes s'inscrit en retrait de



Il y a trop de violences sourdes qui tendent à infantiliser les femmes.

NURIA GORRITE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS

9,3% en regard de celui des hommes, écart en diminution depuis 2012 (15%).

Le canton de Vaud, qui compte 34 000 employés, a décidé de donner l'exemple. Selon un autocontrôle réalisé en 2014, une différence salariale non expliquée de 3,5% était recensée. Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat, a annoncé en septembre dernier une série de mesures pour une égalité salariale totale.

Toujours dans cette logique de favoriser la parité, une autre disposition sera présentée en septembre en faveur d'un con-

gé paternité de 20 jours contre 4 actuellement. Nuria Gorrite avait déjà fait appliquer un tel congé de 21 jours lorsqu'elle était syndique de Morges, soit le nombre le plus élevé parmi les villes vaudoises.

«C'est une mesure fondamentale dans ce moment qui change les habitudes, si on entend favoriser la répartition des charges», relève la socialiste. Nuria Gorrite, qui sera présente avec les quatre autres ministres vaudoises à la manifestation du 14 juin à Lausanne, ne cache pas que même à son niveau de responsabilités, elle est confrontée à des remarques mettant en doute ses compétences. «Il y a trop de violences sourdes qui tendent à infantiliser les femmes», déplore-t-elle.

Influencer le secteur privé

Le canton veut inciter ses partenaires à suivre son exemple. A compter de 2020, une commission contrôlera la politique salariale de toutes les entreprises de plus de cinquante employés qui obtiennent des marchés publics et les associations qui bénéficient de subventions. C'est suite à une motion déposée par la Nyonnaise Fabienne Freymond Cantone en novembre 2006 que cette mesure sera appliquée... quatorze ans plus tard! La socialiste ne cache pas sa satisfaction d'avoir pu trou-

ver une majorité avec la droite pour faire aboutir ce texte.

«Toute jeune conseillère communale à Nyon, je me battais déjà pour la parité. J'avais fait voter à l'époque une disposition pour que les frais de baby-sitting soient couverts», se souvient-elle. Municipale en charge des ressources huma-



Toute jeune conseillère communale à Nyon, je me battais déjà pour la parité.

FABIENNE FREYMOND CANTONE
MUNICIPALE À NYON

nes lors de la dernière législature, elle avait travaillé sur l'instauration d'une nouvelle échelle salariale. La majorité des collaborateurs de la Ville ayant refusé la négociation d'un nouveau règlement du personnel, les discussions n'avaient pas pu aller de l'avant.

La Nyonnaise s'était également engagée pour que les femmes soient davantage représentées dans les conseils d'administration pour porter un autre regard sur les prises de décisions. Elle qui siège aujourd'hui au sein de celui de la Banque can-

tonale vaudoise a ainsi milité pour que, pour tout nouveau poste de cadre libéré, les chasseurs de têtes proposent autant de dossiers de femmes que d'hommes.

La gauche n'a pas le monopole de ce combat. La PLR Isabelle Moret déclare également que concilier travail et famille est au cœur de son engagement politique. Faisant partie des initiatrices de la Fondation pour l'accueil de jour dans le canton de Vaud, la résidente de Yens a toujours défendu la nécessité de créer des places en crèche et au niveau du parascolaire. Conseillère nationale, elle s'est aussi battue à Berne pour l'introduction de déductions fiscales pour frais de garde.

Intervention symbolique

Le 14 juin à 11 heures, la chambre basse suspendra ses travaux pendant 15 minutes, et des parlementaires, dont elle, se rendront sur la place Fédérale pour marquer leur soutien. Ce ne sera pas la seule action qu'elle entend mener ce jour-là. «Je déposerai au parlement, symboliquement à la date du 14 juin, une intervention prévue depuis quelques mois sur la réinsertion des femmes sur le marché du travail après une absence prolongée pour raisons familiales», assure-t-elle.

Le 14 juin: les temps forts

Nyon sera l'une des villes les plus actives au plan cantonal pour la grève des femmes. Avant cette date, un stamm est organisé à l'espace d'art Eeeeh!. Depuis lundi, des discussions, des projections de films sont prévus en soirée. Le 14 juin, dès 7h, distribution de café à la gare. De 11 à 13h, pique-nique géant au centre-ville. A 15h, grand rassemblement à la place du Château. A 15h24, remise de revendications nyonnaises à la ville et départ pour une parade haute en couleur. Dès 8h, une garderie pour les enfants sera proposée par un groupe d'hommes solidaires du mouvement **A Morges**, à 10h, un «grévibus» (cortège à pied) est organisé depuis le Gymnase de Marcellin. Il passera par Beausobre pour rejoindre la Grand-Rue à 11h. Rassemblement pour la lecture de l'appel à la grève et déplacement vers la gare. A 12h, départ collectif en train pour Lausanne. A 17h, deuxième départ collectif en train pour Lausanne.